



SYNDICAT CGT DES CHEMINOTS
DE BAR LE DUC - LEROUVILLE/COMMERCY

SIGNEZ LA PETITION POUR LE MAINTIEN DE TOUTES LES NAVETTES TGV EN GARE MEUSE !!

**AUX USAGERS, AUX POPULATIONS,
AUX DECIDEURS ECONOMIQUES,
AUX POUVOIRS PUBLICS, AUX ELUS...**

Nous vous alertons aujourd'hui sur une décision prise conjointement par le Conseil Général de la Meuse et la Direction de la SNCF au sujet de la remise en cause partielle du service routier d'acheminement des voyageurs vers la gare TGV Meuse.

En effet, il est envisagé au 15 Décembre 2013, date du prochain service d'hiver, de supprimer un certain nombre de navettes reliant la gare TGV aux villes de Bar le Duc, Verdun et Commercy.

Ainsi si rien ne change, les voyageurs des TGV :

- de 14h42 en provenance de Paris,
- de 20h28 en provenance de Bordeaux,
- de 21h12 en provenance de Paris.....

.... ne bénéficieront plus des transports publics pour rejoindre leur domicile.

Pourtant, n'est-ce pas les mêmes qui, en 2007, lors de la mise en service du TGV Est, s'étaient engagés à ce que chaque TGV de la Gare Meuse ait sa navette... ? ! Six ans après, force est de constater que ces engagements passent à la trappe ! !

Pour la CGT, cette décision va porter atteinte au Service Public rendu en gare Meuse TGV, dont se flattent régulièrement ceux qui, maintenant, veulent le réduire.

Si elle est appliquée, ces TGV risquent d'être moins fréquentés et de voir un jour leurs arrêts supprimés en Meuse . De même, nous pouvons nous interroger sur la pérennité de l'ensemble de ce service, ô combien utile pour tous (jeunes, personnes âgées, personnes handicapées, familles, voyages d'affaires, les non titulaires du permis de conduire, les sans voitures....).

Sans oublier que cette mesure va aussitôt entraîner la suppression de plusieurs emplois de chauffeurs de navettes !

Au contraire, pour la CGT, il est nécessaire de maintenir ce service tout en adaptant la capacité des navettes en fonction de la demande (bus, minibus, véhicules légers), plutôt que d'augmenter le nombre de voitures sur ces routes, qui peuvent s'avérer dangereuses en toute saison. Il va de soi que ce mauvais choix va à l'encontre des principes du Grenelle de l'Environnement !

Enfin, alors que les villes de Bar le Duc, Verdun et Commercy agissent actuellement pour le développement de leur territoire dans une situation mondiale de crise économique, il est inconcevable de se passer d'un service qui peut aussi participer à cette relance et garantir un aménagement équilibré et durable du département.

